

enlevé l'urée-formaldéhyde, il avait droit en vertu du PITRC à une autre subvention pour la remplacer par un produit acceptable? Sitôt rentré à Ottawa, j'ai écrit au ministre pour lui poser la même question. Il y a des semaines de cela. Quelle a été sa réponse? Je n'en ai pas encore reçu. Je lui ai donc écrit de nouveau la semaine dernière pour le prier de bien vouloir me donner une réponse. Je lui ai souligné qu'il s'agissait d'une question simple et que si la réponse était non, il n'avait qu'à me le dire afin que je puisse en informer mon électeur. Je comprends parfaitement qu'il s'agit d'une question de très peu d'importance par rapport à la question globale, mais vous comprendrez aisément la frustration d'un propriétaire qui pose à son député ce qu'il considère à juste titre comme une question simple et directe et qui attend des semaines sans recevoir de réponse.

Je voudrais maintenant parler des essais. Aussitôt que les formules de demande pour ces derniers essais ont été prêtes à distribuer, j'en ai fait parvenir des exemplaires, par l'intermédiaire du groupe de propriétaires de maisons susmentionné, la HUFFI, à tous les résidents de ma circonscription qui n'en avaient pas reçues directement du ministère. À ma connaissance, les formulaires de demande ont été remplis et envoyés dès qu'ils ont été disponibles. C'était il y a des semaines, voire même des mois, et les propriétaires de maison n'ont toujours pas reçu de réponse.

● (1620)

Monsieur l'Orateur, mettez-vous à la place d'un propriétaire qui a rempli une formule il y a des semaines sans qu'aucune mesure ne soit prise. Il est facile de comprendre pourquoi les membres de ce groupe sont si en colère et si militants. C'est la réaction la plus normale au monde. Et naturellement, ils blâment non seulement le gouvernement, mais aussi leur député. Il est de mon devoir de les aider.

Que puis-je répondre à un électeur à qui j'ai remis un formulaire de demande et qui, à ma connaissance, l'a rempli et envoyé le plus rapidement possible? Ce propriétaire est assis chez lui, entouré de MIUF, et attend toujours une réponse. Il est absolument inacceptable et inexcusable que des mécanismes n'aient pas été mis en place pour que ces demandes soient traitées rapidement et efficacement.

J'ai dit que mon intervention ne serait pas longue, mais je veux qu'avant la fin du débat de la deuxième lecture un engagement ferme soit pris par un porte-parole du gouvernement au sujet des règlements qui seront les principaux instruments d'application du projet de loi C-109.

Nous devons être en mesure d'expliquer à nos électeurs qui sont les victimes de ce désastre, avant la fin de la deuxième lecture et le renvoi de la question au comité, quels seront les règlements en vertu desquels la loi sera appliquée. Que ce soit un député de l'arrière-ban, un secrétaire parlementaire ou tout autre député libéral qui fasse le point sur la situation, je pense qu'il est normal et parfaitement raisonnable que nous insistions pour savoir ce que seront ces règlements avant que le projet de loi ne parvienne à l'étape de l'étude en comité.

Si cet engagement ne peut être pris au nom du ministre, je me permettrai de sérieuses réserves sur l'issue des audiences du

Isolation à l'urée-formol—Loi

comité. Le gouvernement propose-t-il en fait que des représentants des groupes de propriétaires de maisons viennent à Ottawa pour y discuter avec le comité du projet de loi et que des parlementaires en épluchent toutes les dispositions sans savoir quels règlements seront appliqués? Dans le cas de ce projet de loi, c'est absolument ridicule: le comité ne pourra pas étudier les dispositions du bill sans connaître exactement la portée des règlements. Au nom des propriétaires de maisons isolées à la MIUF, je supplie le gouvernement de dire à la Chambre cet après-midi ou ce soir quel seront ces règlements.

En terminant, je répète que, si c'est tout ce que le gouvernement va faire pour régler un problème qu'il a créé, approuvé et aidé à financer, problème dont il est la cause, ce n'est pas suffisant. Deuxièmement, je veux être absolument certain que le ministère a le personnel nécessaire pour examiner les demandes avec efficacité et rapidité et y donner suite. Enfin, il est absolument essentiel que les parlementaires et les témoins qui se présenteront devant le comité connaissent la teneur exacte des règlements avant que le comité ne commence l'étude du bill.

M. Skelly: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Étant donné qu'il reste un peu de temps au député, je me demande s'il répondrait à une seule question?

M. Jarvis: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Skelly: Monsieur l'Orateur, une question très importante n'est pas abordée dans le projet de loi à l'étude et dans le débat public. Comme le député l'a très habilement signalé dans son exposé, nous étudions un projet de loi qui doit être renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) a donné beaucoup de fil à retordre au comité. Je vois le porte-parole de l'opposition officielle hocher la tête. On s'est enquis de la procédure et de l'ordre du jour au comité.

Le député sait fort bien que si nous autorisons le renvoi du projet de loi au comité, deux arguments l'emporteront. Il conviendra, j'en suis persuadé, que le gouvernement sera disposé à bailloner le comité en imposant la clôture et en négligeant de permettre une étude raisonnable.

Il y a un autre aspect de la question . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je croyais que le député se levait pour poser une question. Nous lui permettons d'en poser une.

M. Skelly: Nous avons de bonnes raisons de ne pas vouloir faire adopter rapidement le projet de loi. Pour n'en citer qu'une, je dirai que le parti conservateur n'a absolument rien proposé de concret pour venir en aide aux propriétaires. Il se borne à dire qu'il y a trop de MIUF et que c'est la faute des libéraux. Y a-t-il moyen d'amener les députés conservateurs à formuler des propositions constructives et à nous dire ce qu'ils feraient pour les propriétaires s'ils étaient au pouvoir? Pour le moment, la question se ramène à faire des propositions ou à se taire.

M. Jarvis: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain d'avoir bien compris la première question.